CRBS présente

Le Challenge des Classes Rallyes Régionaux de Bourgogne du Sud 2016

REGLEMENT

ARTICLE 1:

L'association CRRBS organise le premier challenge des classes Rallyes Régionaux de Bourgogne du Sud en 2016. Les épreuves comptants pour ce challenge sont :

- Le Rallye des GUEULES NOIRES les 23 Avril 2016
- Le Rallye du BRIONNAIS les 25 Juin 2016
- Le Rallye de MATOUR les 23 Juillet 2016

Le Challenge est ouvert à tous pilote souhaitant s'y inscrire quelque soit son ASA et son comité régional.

ARTICLE 2: INSCRIPTIONS

Les pilotes désirants participer au challenge devront :

- Être licencié FFSA
- Renvoyer le formulaire d'inscription a :

CRBS « chez M. COLLAUDIN Stéphane » Les delaines 71800 ST SYMPHORIEN DES BOIS

- S'acquitter d'un droit d'engagement de 45€
- Apposer pour la saison l'autocollant fournis par l'association CRBS
- S'inscrire avant le départ de la première épreuve du challenge

Conformément au règlement FFSA, il n'y aura pas de priorité, donnée aux pilotes inscrits au Challenge, sur la liste des engagés des épreuves comptant pour ledit challenge.

IL EST DE LA RESPONSABILITE DES PILOTES, DE S'ENGAGER SUR LES EPREUVES SUFFISEMENT TOT POUR NE PAS RISQUER D'ETRE PLACE EN LISTE D'ATTENTE.

ARTICLE 3: ATTRIBUTION DES POINTS

- 1) Seront considérés comme participant à une épreuve, les pilotes figurants sur la liste des « autorisés à prendre le départ »
- 2) Sera retenu pour l'attribution des points sur chaque épreuve :
- La position obtenue par le pilote dans sa classe au « classement officiel définitif »
- Le nombre de partants dans cette classe sur la « liste des autorisés à prendre le départ ». (les classes 2 et 2 de série, 5 et 5K, 6 et 6K, 7 et 7K et 7S seront confondues)
- 3) Tableau d'attribution des points :

	NOMBRE DE PARTANTS DANS LA CLASSE										
Classement dans la classe	1	-de 4	-de 6	-de 8	-de 10	-de 12	-de 14	-de 16	-de 18	-de 20	20 et +
1	5	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28
2			10	12	14	16	18	20	22	24	26
3				10	12	14	16	18	20	22	24
4					10	12	14	16	18	20	22
5						10	12	14	16	18	20
6							10	12	14	16	18
7								10	12	14	16
8									10	12	14
9										10	12
10											10

- **4)** Les points obtenus sur chaque épreuve seront additionnés, puis bonifiés en fonction du nombre d'épreuves disputées selon les coefficients suivants :
- 1 épreuve disputée = *Total des points x 1*
- 2 épreuves disputées = Total des points x 1,5
- 3 épreuves disputées = Total des points x 3

Le total obtenu sera celui retenu pour établir le classement final du challenge.

ARTICLE 4:CLASSEMENT FINAL

- Le pilote ayant marqué le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur du challenge.
- Le Classement s'établira par ordre décroissant.
- En cas d'égalité, les pilotes seront départagés par :
- 1) Le plus grand nombre d'épreuve du challenge disputée
- 2) Le plus grand total de « partants » dans la classe des pilotes concernés au cumul des 3 épreuves.
- 3) Le nombre de victoire de classe sur les épreuves du challenge.
- 4) Le meilleur classement dans la classe sur les épreuves du challenge.

ARTICLE 5 : PRIX

Les prix seront attribués sous forme de remise sur l'engagement à une épreuve du challenge 2016 selon le tableau suivant :

Classement Rang	Pilote	Nb de point	Prix	si nombre d'engagés MINIMUM =
1			1 engagement	12
2			1 engagement	12
3			1 engagement	12
4			150,00€	12
5			150,00€	12
6			150,00€	12
7			100,00€	14
8			90,00€	16
9			80,00€	18
10			70,00€	20
11			60,00€	22
12			50,00€	24
13			45,00 €	26
14			45,00 €	28
15			45,00 €	30
16			45,00 €	32
17			45,00 €	34
18			45,00 €	36
19			45,00 €	38
20			45,00 €	40
21			45,00 €	42
22			45,00 €	44
23			45,00 €	46
24			45,00 €	48
25			45,00 €	50
26			45,00 €	52
27			45,00 €	54
28			45,00 €	56
29			45,00 €	58
30			45,00 €	60

Ces prix seront nominatifs et non-cessibles.

LES ABSENTS A LA REMISE DES PRIX VERONT LEUR PRIME DIVISEE PAR 2. La remise des prix aura lieu le 19/11/2016 au C.A.R.T à MATOUR

infocrbs@orange.fr

Challenge des Classes Rallyes Régionaux de Bourgogne du Sud 2016

FICHE D'INSCRIPTION

PILOTE :

Nom :
Prénom :
Adresse :

@ :
Tel :
N° de Licence FFSA :

Joindre votre règlement de 45€ pour droit d'inscription à l'ordre de CRBS.

Réservé à l'organisation :

Mode de règlement :

Date d'inscription:

N° d'inscrit: